

## Le Parlement européen s'intéresse à l'espéranto comme outil de promotion et de soutien du multilinguisme

4 bis rue de la Cerisaie  
FR - 75004 Paris

- Tél. 09 51 77 18 33 (tarif local)
- Fax 01 42 78 08 47
- [info@esperanto-france.org](mailto:info@esperanto-france.org)
- [www.esperanto-france.org](http://www.esperanto-france.org)

La députée européenne slovène Ljudmila Novak a présenté le 21 janvier 2009 à la commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen, sous le numéro PE 416.668v01-00, trois propositions de modification du rapport de Vasco Graça Moura sur le multilinguisme :

Proposition de changement : 4a. (nouveau) constate que le principe d'égalité des langues ne peut être garanti par l'utilisation d'une langue nationale (l'anglais) comme « lingua franca ».

Proposition de changement : 4b. (nouveau) propose que chacun, conservant et utilisant sa langue, soutenant la diversité linguistique et stimulant l'apprentissage des langues étrangères, étudie la possibilité et l'utilité de l'introduction d'une langue commune construite dans l'UE, comme par exemple l'espéranto. Seul l'espéranto pourrait faciliter l'intercompréhension en Europe et avec les habitants d'autres continents, car il est simple à apprendre et utiliser.

Proposition de changement : 4c. (nouveau) constate que l'introduction de l'euro comme monnaie commune européenne facilite le commerce entre les États membres, favorise la croissance économique et une stabilité accrue dans l'Union. L'introduction d'une langue commune pourrait se traduire par des effets similaires, qui ne feraient pas disparaître et ne limiteraient en rien l'usage des langues nationales et autres langues utilisées dans l'UE.

À quelques mois des élections européennes, c'est une bonne nouvelle pour tous les citoyens que le Parlement européen se soucie enfin des outils qui permettraient la constitution d'une opinion publique européenne indépendante des schémas de pensée et des blocages nationaux.

À défi inédit, outils inédits !

Consultez le rapport définitif :

[www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004\\_2009/documents/pr/759/759239/759239fr.pdf](http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004_2009/documents/pr/759/759239/759239fr.pdf)

Langue auxiliaire facilitant l'apprentissage ultérieur des autres langues, **l'espéranto préserve les langues maternelles tout en instaurant un véritable dialogue interculturel.**

### CONTACT PRESSE À STRASBOURG

Cyrille Hurstel, vice-président chargé des relations extérieures

Tél. : 09 50 57 68 00 — [cyrille.hurstel@esperanto-france.org](mailto:cyrille.hurstel@esperanto-france.org)

### À propos de l'espéranto

Conçu pour être réellement international et très facile à apprendre, parlé par des millions de personnes sur les cinq continents, l'espéranto offre une expressivité et une précision qui expliquent son emploi actuel dans les domaines technique, scientifique, littéraire, musical, touristique, etc. Ce sont aussi les valeurs intrinsèques de la langue, à savoir l'ouverture, la curiosité de connaître d'autres cultures, la volonté de protéger les autres langues et la promotion de la paix dans le monde qui expliquent que l'UNESCO a, par deux fois en 1954 et 1985, voté des résolutions en faveur de la langue et encouragé les nations de l'ONU à l'enseigner.

« L'espéranto est en mesure d'exprimer les nuances les plus subtiles de la pensée et du sentiment, il est propre à permettre, par conséquent, l'expression la plus juste, la plus littéraire, la plus esthétique et de nature à satisfaire les esprits les plus ombrageux et les plus particularistes, et il ne peut pas porter ombrage aux fidèles des langues nationales. » Maurice Genevoix, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française.

- Union Française pour l'espéranto
- Fédération des associations régionales d'espéranto en France
- Section française de l'association mondiale d'espéranto - UEA